



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Direction départementale des territoires

Service Urbanisme Aménagement et Risques

Unité Planification et Aménagement des Territoires – Est

Bâtiment M

Référence: SUAR/PAT-E n° 2017-203

Affaire suivie par : Thierry Berthomé thierry berthome@maine-et-loire.gouv.fr Tél. : 02 41 86 62 66 – Fax : 02 41 86 82 76

Objet: Avis sur modification simplifiée n°3 du PLU de Fontevraud

l'Abbaye

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Monsieur le Vice-Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire en charge de l'Aménagement du Territoire, urbanisme, habitat et gens du voyage 11, rue du Maréchal Leclerc CS 54030 49408 SAUMUR cedex

Angers, le 1 4 DEC. 2017

Par courrier du 17 novembre 2017, vous m'avez fait parvenir pour avis le dossier de modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de Fontevraud-l'Abbaye. Le projet consiste à désengorger le centre-bourg historique de Fontevraud en permettant l'implantation d'activités artisanales sur le site de la Cadhumeau (route de Loudun).

Cette situation a été provoquée par la privatisation de la zone d'activités de la Croix Albert (route de Montsoreau) par les laboratoires Brothier, obligeant toutes les entreprises et la collectivité à rechercher des solutions alternatives.

Comme il en a été convenu lors de la réunion du 21 juillet 2017, ce nouvel espace a vocation à répondre aux besoins des entreprises des communes voisines. De ce fait, Fontevraud et les communes voisines disposeront dorénavant d'un espace à caractère artisanal adapté.

Pour le Préfet et par subdélégation, Le chef du service urbanisme, aménagement et risques,

François BLINEAU